

# Un autre regard sur la baume de Bret (Montclus, Gard)

par Jean-Yves Bigot<sup>1</sup> et Jean-Louis Galéra<sup>2</sup>

**L**e spéléologue a la chance d'évoluer dans un milieu que la plupart des gens ignorent; le questionnement sur les choses qu'il découvre fait partie intégrante de l'activité spéléologique. La visite de la baume de Bret (prononcer « brè » sans le t final) a été l'occasion d'exercer ce questionnement à l'origine d'une enquête spéléo-archéologique dont les conclusions sont consignées dans le présent article. Plusieurs visites ont permis de replacer la grotte dans son environnement archéologique.

## LE RÉSEAU SOUTERRAIN DE BRET

La première visite de la grotte a été partielle et ne permettait pas de répondre aux questions qui se posaient. Il restait de nombreux points à éclaircir, comme la présence d'un ours dans le réseau inférieur ou les nombreux aménagements à l'entrée de la grotte. En effet, aucun écrit ne permettait d'éclaircir tous ces points; il semblait possible de pallier ce défaut d'informations en proposant quelques lignes, à commencer par sa situation, son historique et sa description.

### Situation de la grotte

La baume de Bret est située en rive droite des gorges de la Cèze, au-dessus du vallon de Bret, à environ 750 m au sud-ouest du village de Montclus (Gard). Elle s'ouvre pratiquement au sommet d'un mamelon

au milieu d'une végétation abondante (photographie 1) où le chêne vert domine largement (coordonnées UTM 31 T: X = 0612,848; Y = 4901,221 ; Z = 204). La baume de Bret fait partie d'un système alimentant une source située sous le moulin de Montclus<sup>3</sup>.

### Historique des explorations

Au début du XX<sup>e</sup> siècle, la grotte de Bret est visitée par Félix Mazauric (1903), puis par Robert de Joly qui laisse sa signature le 10 août 1914 avec l'annotation « sans valeur ».

En 1981, Alain Martinez (1982) lève le plan de la cavité. Puis en juillet 1982, Roger Bourgeois remarque la présence d'un courant d'air aspirant dans une fissure du porche d'entrée. En août, Roger et Maryse Bourgeois entament une désobstruction et entrevoient un petit couloir, mais abandonnent le chantier pendant trois ans. Le 19 janvier 1985, les mêmes, accompagnés de François Maurent, forcent trois passages étroits et s'arrêtent en haut d'un puits de 19 m. Le 26 janvier, Joël Jolivet se joint à l'équipe qui descend le puits de 19 m et explore environ 150 m de couloirs jusqu'au réseau Bertrand Léger. Le même jour, un réseau supérieur de 300 m (réseau Félix Trombe) est exploré (photographie 2).

Durant l'année 1985, Roger et Maryse Bourgeois, François Maurent, Joël Jolivet et Jean-Marc Chichilanne发现 d'importantes continuations (Jolivet, 1986).

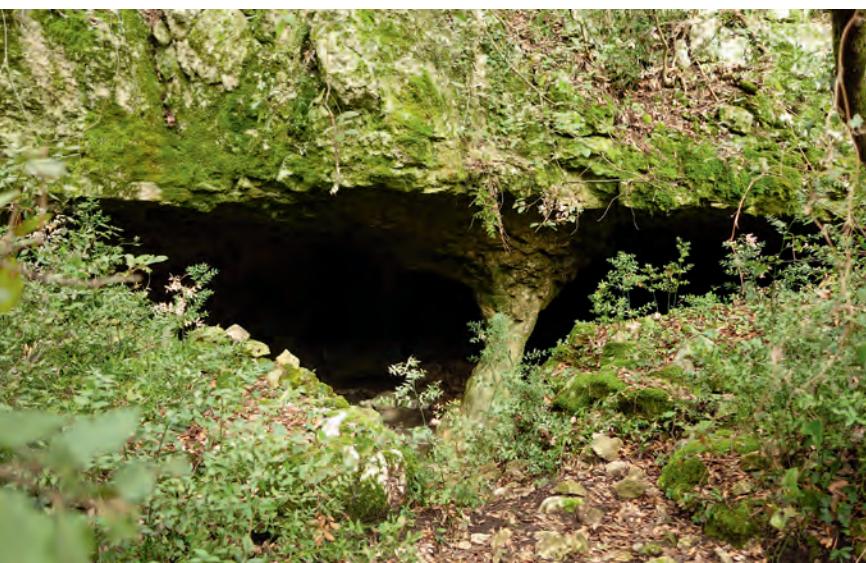
En 2008, sous l'impulsion de Jean-Claude Girard et Jean-Louis Souchon, une nouvelle équipe décide de reprendre la topographie de l'ensemble du réseau avec Michel Chabaud, Jean-Louis Galéra et Marcel Lahondès (Bourgeois, 2012).

En février 2012, Jean-Louis Galéra, Jean-Claude Girard et Karine Oechsner de Coninck reprennent l'exploration de la cavité (photographie 3). Un premier départ, repéré par Jean-Louis Galéra en 2008, permet – après quelques coups de marteau – de découvrir un

<sup>1</sup>. jeanbigot536@gmail.com  
Groupe spéléologique Bagnols Marcoule (GSBM)

<sup>2</sup>. caminarem@free.fr

Photographie 1:  
Le porche de la baume de Bret soutenu par un pilier rocheux.





réseau labyrinthique de 350 m nommé Mathilde, du prénom de la fille de Karine. Un autre départ très étroit, lui aussi repéré lors de la reprise de la topographie en 2008, est franchi par Karine Oechsner de Coninck qui explore une cinquantaine de mètres et s'arrête sur rien! La semaine suivante, un nouveau réseau nommé Alexandre – du prénom du fils de Karine – est exploré et topographié sur 120 m.

Enfin, dans le courant de l'année 2012, la même équipe, renforcée par Laura Baillet, décide de reprendre intégralement la topographie de la cavité dont le développement passe de 700 à 1200 m.

↑ Photographie 2:  
Galerie supérieure  
du réseau Félix  
Trombe.

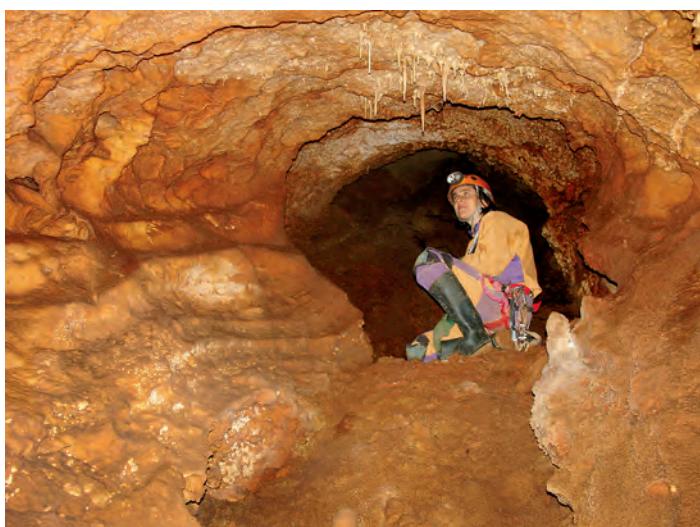
✓ Photographie 3:  
Petite galerie  
située au-dessus  
du P 19 présentant  
des banquettes-  
limites de  
remplissages.  
Cliché  
Jean-Louis Galéra

### Description de l'ensemble du réseau

L'accès à la cavité se fait par un porche de 7 x 2 m, en partie muré, qui permet d'accéder à des salles anciennement aménagées. Dans l'angle oriental du porche, une étroiture donne accès au réseau souterrain appelé au début des explorations « réseau Aline Escolar » (figure 1). Un beau couloir entrecoupé de deux passages étroits conduit au sommet d'un puits de 19 m. À main droite, des pierres bien agencées ferment une ancienne communication avec l'esplanade, située devant la grotte. Plus loin, un passage aérien au-dessus du puits de 19 m, permet d'atteindre une galerie remontante se terminant par un colmatage de calcite. Sur la droite, se greffe un couloir circulaire fortement descendant, avec de jolies banquettes sur les parois, mais colmaté au bout de 15 m.

Au bas du puits de 19 m, une escalade facile de quelques mètres permet d'accéder à une galerie se terminant sur une trémie au bout de 20 m (galerie de la Lucarne ou de la Trémie). Mais sur la droite, quelques mètres avant, un passage ouvert en 2012 permet d'accéder au réseau Alexandre long de 120 m. Une série de passages très argileux conduit à -30 m sur une galerie très propre et joliment concrétionnée. Cette galerie de 100 m de longueur est orientée sud-ouest – nord-est et correspond à l'orientation générale de l'ensemble du réseau. Les deux extrémités de la galerie sont bouchées par la calcite.

Une fois parvenu au bas du puits de 19 m, on trouve à l'est un beau départ en méandre descendant: il s'agit du réseau Bertrand Léger. Après 80 m de parcours, sur la droite on trouve une galerie sud recoupée au bout de 20 m par des écoulements d'eaux acides issus de cheminées; ces eaux ont trépané la galerie

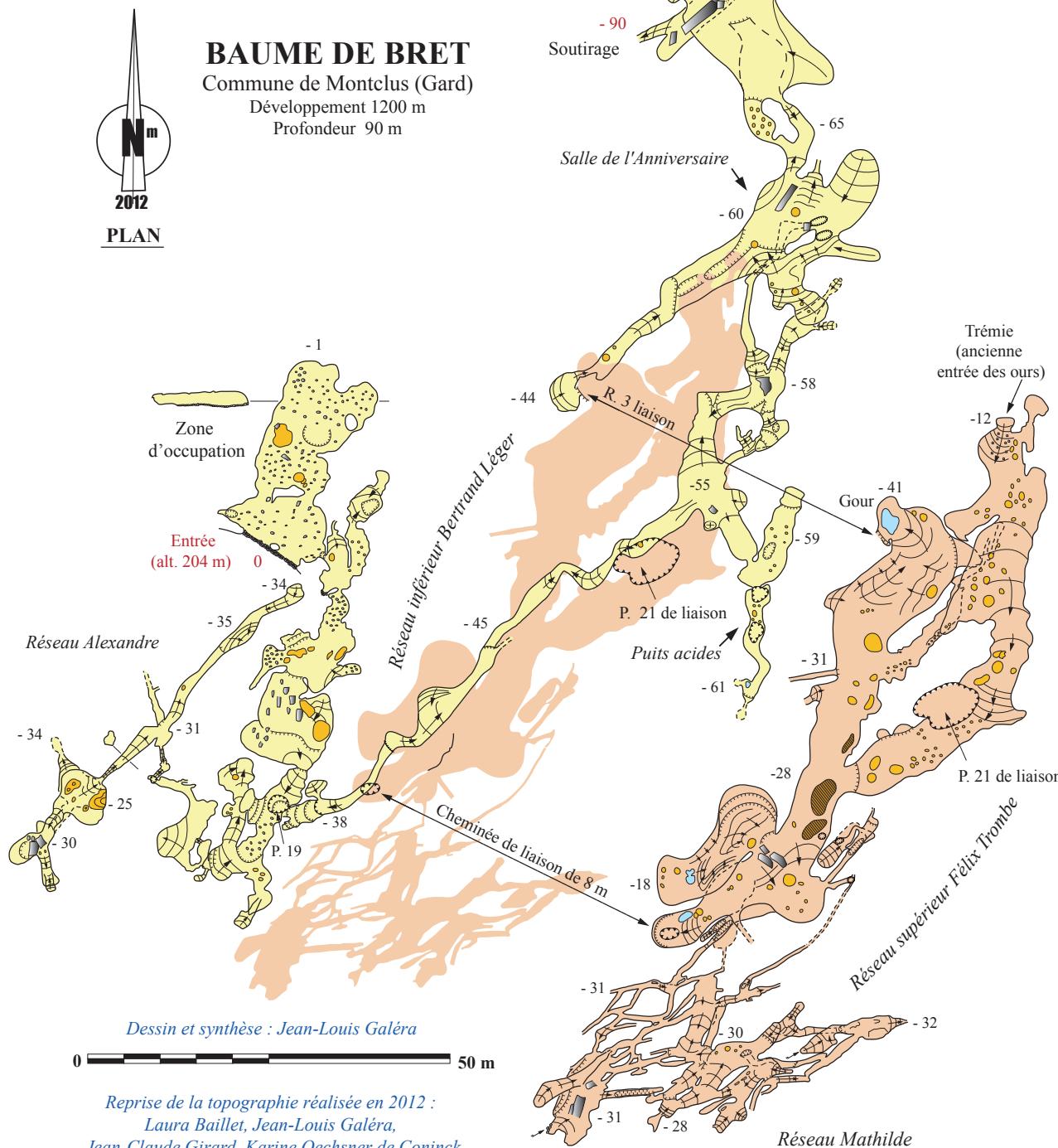


et creusé des puits très érodés. Revenu dans la galerie principale, on peut admirer des parois ornées de jolies banquettes et de nombreuses coupoles en plafond (photographie 4). En continuant vers le nord, on atteint vite un carrefour d'où partent trois galeries. Après une vingtaine de mètres vers le sud, on rejoint la salle du Carrefour (oursins visibles sur les parois). Vers le nord, on observe deux départs; celui de droite se termine au bout de 15 m. Celui de gauche est peu engageant, mais permet après un boyau d'une vingtaine de mètres

d'atteindre directement la salle de l'Anniversaire dont nous parlerons plus loin.

Revenu presque au bas du puits de 19 m, une corde indique une suite dans une cheminée de 8 m se montant facilement. Au sommet, débute le réseau Félix Trombe, remarquable par ses grandes galeries parfois ornées de grandes concrétions mais aussi parfois très argileux. Après une quinzaine de mètres de parcours en direction du nord-est, on débouche dans une grande salle bien décorée. Sur la gauche, une forte pente mène

Figure 1: Plan de la baume de Bret (d'après des relevés topographiques de 2012).





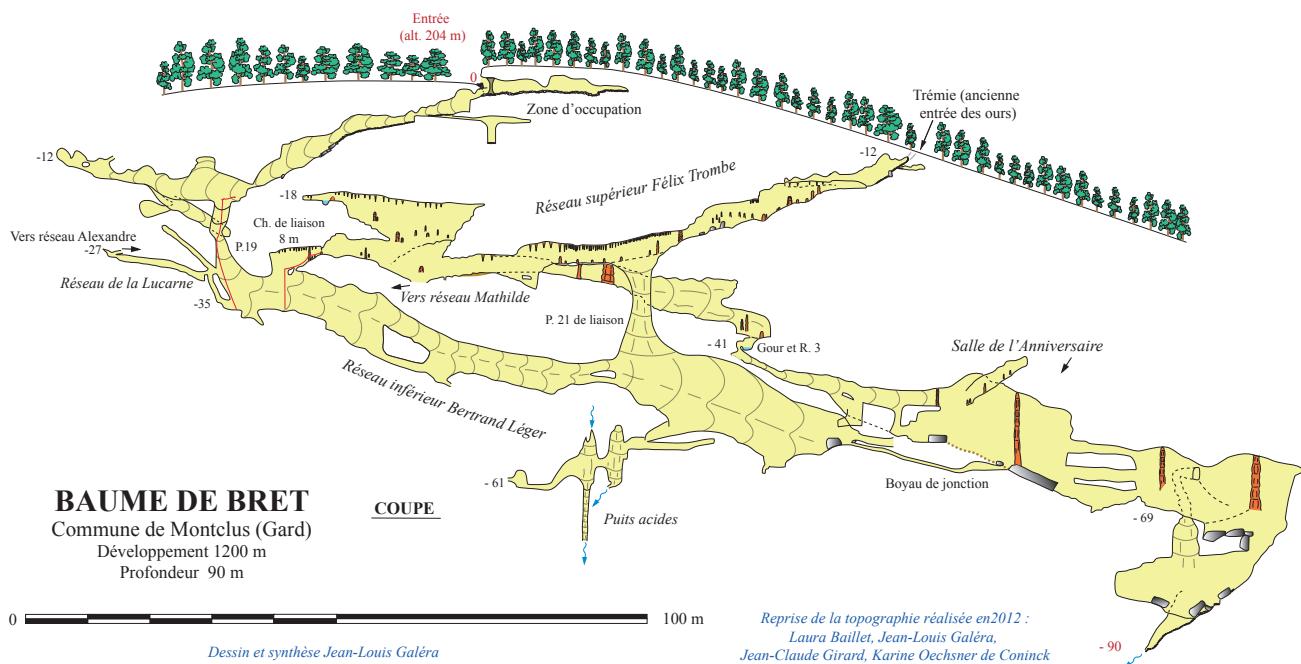
Photographie 4:  
Plafond  
constellé de  
coupoles dans  
une galerie  
du réseau  
Bertrand  
Léger. Cliché  
Jean-Louis  
Galéra.

à une salle supérieure très déclive, au plafond haut et plat. L'origine de cette salle semble être la galerie d'accès au puits de 19 m, la jonction étant actuellement impossible à cause d'une puissante coulée de calcite qui a tout colmaté. Revenu à la salle inférieure, à l'est dans un beau vide circulaire en contrebas de la galerie, s'embranchent deux galeries : la première au nord-est se termine rapidement au bout d'une vingtaine de mètres, vers le sud-ouest ; un autre départ en diaclase assez étroit conduit au bout de 15 m au départ du réseau Mathilde assez labyrinthique. Tout comme le réseau Alexandre, il n'apparaît pas sur la coupe (figure 2), car ils rendraient celle-ci illisible vu l'altitude des galeries (170 m) qui se développent presque horizontalement. Il s'agit de conduits parfois assez spacieux connectés à d'autres plus étroits mais présentant de jolies formes. Un courant d'air venant d'une étroite cheminée parcourt

ce réseau. L'origine de ce courant d'air, sensible au départ du réseau près du porche d'entrée, se trouve ainsi élucidée. Quittons maintenant ce réseau pour continuer à parcourir la galerie principale du réseau Félix Trombe. La galerie continue maintenant vers le nord ; après une zone particulièrement boueuse, elle se divise en deux. Celle de droite, vers l'est, est toujours de belles dimensions ; mais après 20 m de parcours, il faut contourner un puits (P 21) qui rejoint 21 m plus bas le réseau Bertrand Léger. Maintenant, la galerie est fortement remontante et ornée de nombreuses stalagmites sèches. Le plafond s'abaisse par moments, la galerie remontante est de plus en plus décorée et se dirige vers le nord. La galerie se termine en cul-de-sac sur un éboulis cryoclastique (trémie) qui l'obstrue complètement (« ancienne entrée des Ours »).

Revenu au précédent carrefour dans la grande galerie, l'autre branche se dirige vers le nord et ses dimensions sont de plus en plus imposantes. Sur la droite, une galerie de plus en plus étroite, parcourue sur 30 m de longueur, se développe sous la galerie conduisant à la trémie précédemment décrite. De retour dans la galerie précédente, celle-ci est maintenant fortement descendante, le sol est recouvert d'une belle coulée de calcite, et on arrive enfin sur un gour profond qui marque le début d'un cheminement plus étroit. Après un ressaut de 3 m seulement mais étroit au départ, on prend pied dans un méandre argileux menant après une trentaine de mètres à la salle de l'Anniversaire dans laquelle on peut accéder par un ressaut de 5 m. Cette dernière plus haute que large (8 m de largeur par 11 m de hauteur) est ornée de jolies colonnes blanches. Depuis cette salle, il est possible de rejoindre le terminus du réseau Félix Trombe par un boyau étroit de 20 m, cité plus haut. Vers le nord, une galerie basse surmontée de deux autres de même gabarit rejoint un dernier et vaste volume de 10 m de large par 12 m de haut, orné de hautes et belles colonnes. Il faut maintenant descendre dans un cratère ébouleux pour accéder plus

Figure 2:  
Coupe de la  
baume de  
Bret (d'après  
des relevés  
topogra-  
phiques de  
2012).



bas à un couloir, de direction sud-ouest, lui aussi très instable et composé de graviers et de blocs conduisant au point bas de la cavité à la profondeur de 90 m (soutirage).

Après une description classique de la grotte, on pourra porter un autre regard sur la cavité à travers un questionnement relevant pleinement du discours spéléologique.

## DES QUESTIONS SANS RÉPONSES

Il aurait été dommage de ne donner qu'une description de la cavité sans répondre au questionnement de tout spéléologue curieux. Les indices d'une enquête sont apparus dès la première visite durant laquelle les questions ont été plus nombreuses que les réponses.

### Faiblesse de la documentation

Lors de la première visite du 6 février 2021, la documentation sur la baume de Bret n'était pas disponible et il a fallu se fier uniquement aux observations sur le site. Devant le porche largement ouvert, s'étend une vaste esplanade ceinturée par des murs ruinés. Interrogés, mes collègues évoquent un « oppidum » ; alors qu'il ne s'agit pas d'un site de hauteur facile à défendre (figure 3)...

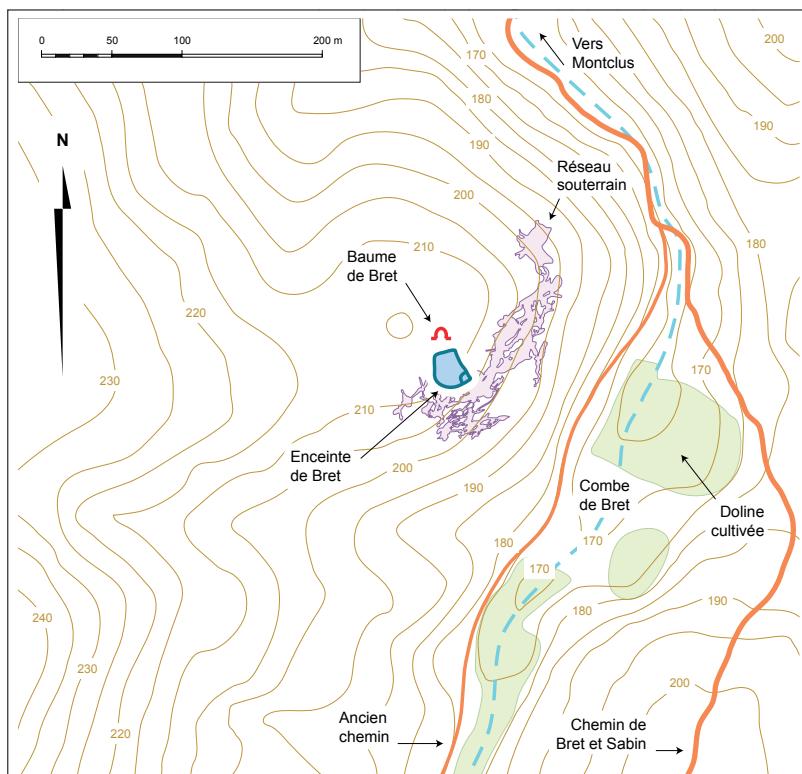
Leurs commentaires sont imprécis et confus. Cependant, il semble évident que la grotte a été habitée au cours de différentes périodes. La visite de la cavité commence sous la voûte d'un porche soutenue par un pilier rocheux; puis à main droite, on franchit une étroiture sévère qui filtre les visiteurs. Cette étroiture correspond à la désobstruction de 1985, celle qui a permis d'accéder à la suite du réseau souterrain. Plus loin, une galerie basse et légèrement descendante conduit jusqu'à la lèvre d'un puits de 19 m.

Il n'est pas facile d'obtenir des précisions sur l'histoire d'une cavité : car la littérature spéléologique est en général relativement pauvre, exceptée sur les sujets techniques. Il aura donc fallu se fier aux observations *in situ* pour restituer une histoire cohérente de la grotte de Bret.

### Traces de griffes du réseau inférieur dit Bertrand Léger

La visite du réseau inférieur (réseau Bertrand Léger) est programmée et commence au bas du puits de 19 m. Des galets cristallins apportés par la Céze sont visibles dans les remplissages. Les morphologies pariétales les plus remarquables sont les banquettes-limites de remplissages qui attestent un mode d'écoulement plutôt lent transportant des particules fines: argiles, micas, limons. Dans un recoin situé au bas d'un puits de liaison (P 21) avec le réseau supérieur Félix Trombe, on aperçoit des griffures d'ours (photographie 5)...

Ces traces de griffes sont relativement rares et correspondent plutôt à une bête cherchant une issue. En effet, aucun ours n'a fréquenté cette partie de la grotte; l'hypothèse d'un ours tombé dans le puits de

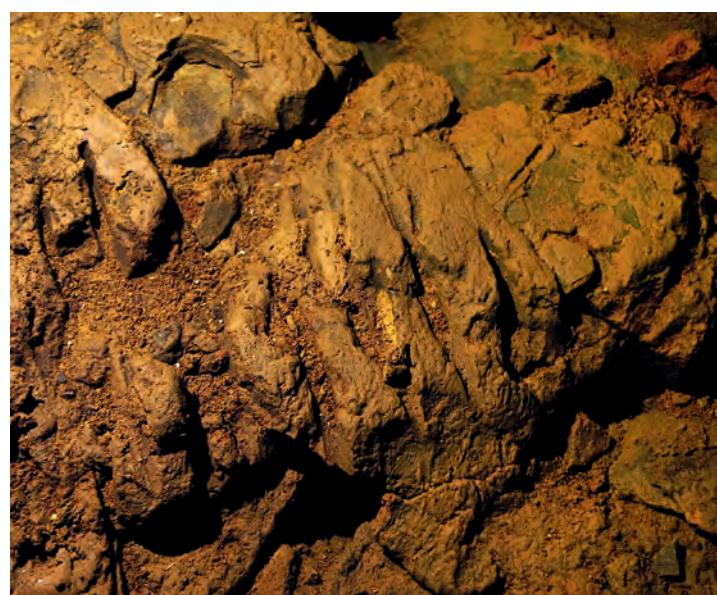


↑ Figure 3:  
Plan de situation de la grotte et de l'enceinte de Bret.

liaison (P 21) semble la plus probable. Bien sûr, il faudrait poursuivre l'enquête dans les galeries supérieures situées au-dessus du P 21, mais nous n'en aurons pas le temps: le couvre-feu Covid-19 nous impose de sortir à une certaine heure...

### Les murs de la partie anciennement connue

Il existe au moins trois topographies de la zone anciennement connue, levées en 1981, 1986 et 2012. Cependant, les dessins ou croquis ne mentionnent pas toujours les aménagements anthropiques comme les murs. En effet, la topographie de 1981 (Martinez, 1982) indique seulement le mur de soutènement du





porche; celle de 1986 (Jolivet, 1986) représente trois portions de murs, et celle de 2012 aucun. L'approche topographique n'est donc pas la même pour tous; certains auteurs n'accordent pas la même importance aux constructions anthropiques. Or, on peut distinguer trois types de murs présents dans la grotte: le premier type est un mur de soutènement qui retient la terre de l'esplanade. Les deux autres sont des murs de séparation (photographie 6) et de condamnation des accès à la suite du réseau spéléologique.

On verra plus loin que tous ces murs méritent un peu d'attention.

↑ Photographie 6 : Sommet d'un mur dans une partie basse de plafond (salle 3).

↓ Photographie 7 : Grande stalagmite basculée dans la pente en raison du soutirage des remplissages.

## À LA RECHERCHE DE L'ENTRÉE DES OURS

La deuxième visite du 27 février 2021 permet de partir à la recherche d'une ancienne entrée des ours qui ont laissé de nombreuses traces dans le réseau supérieur Félix Trombe.

### Les galeries supérieures du réseau Félix Trombe

Une escalade de 8 m (cheminée de liaison) permet de prendre pied dans une belle galerie concrétionnée (réseau Félix Trombe); cette galerie supérieure correspond au niveau de la partie anciennement connue. Cependant, cette galerie concrétonnée est affectée par des soutirages

qui tendent à déstabiliser les piliers et stalagmites (photographie 7).

L'objectif du jour est double; dans un premier temps il est prévu de rechercher un hypothétique site de prélèvement d'eau ayant pu être exploité aux temps préhistoriques. Dans un deuxième temps, la recherche d'indices permettra de déceler la présence de l'ours dans les galeries supérieures du réseau Félix Trombe. Toutefois, il est difficile de relever des griffures d'ours sur des parois calcaires, car la corrosion de condensation peut les avoir détruites. Seules, les traces de griffes laissées dans l'argile sont conservées; car l'argile ne réagit pas au CO<sub>2</sub>. Il faut donc rechercher des bioglyphes dans l'argile et non sur les parois calcaires trop exposées à la corrosion. Dans bien des cas, cette absence



de griffures d'ours conservées sur les parois rocheuses résulte souvent d'une biocorrosion postérieure due à la colonisation de l'espace par des chauves-souris (Bigot et al., 2022).

En continuant à avancer dans la galerie supérieure, on imagine qu'elle a pu offrir un endroit propice au séjour des ours. Cependant, le piétinement a tout effacé et aucune observation pertinente ne peut être formulée.

Toutefois, un examen soigné de la galerie permet de relever la piste d'un ours. Cette courte piste atteste avec certitude la présence du plantigrade dans cette partie de la grotte. Il ne s'agit pas seulement de traces de griffes dans l'argile, mais d'empreintes (photographie 8) d'un ours cherchant son chemin.

Certes, une grotte, ouverte et laissée sans protection ni balisage, est exposée aux destructions, notamment celles des indices archéologiques ou paléontologiques. La courte piste de l'ours a été partiellement détruite par des empreintes de genoux humains.

Après avoir identifié l'ours dans le réseau Félix Trombe, on peut maintenant partir à la recherche de l'itinéraire qu'il a emprunté.

### L'entrée des ours

Le but de la sortie est d'identifier la galerie d'où est venu l'ours tombé au fond du puits de 21 m. Aujourd'hui, une corde est utile pour contourner l'orifice du puits de liaison (P 21) avec la galerie inférieure (réseau Bertrand Léger). Il faut croire que l'ours est tombé depuis le sommet du P 21: véritable piège naturel situé sur son itinéraire. Une fois la vire du puits franchie, on peut remonter une galerie qui mène jusqu'à une trémie. Cette trémie terminale, composée de gélifract ou castines, est située assez près de la surface, car on y observe de nombreuses racines; et surtout, on note une paroi verticale en plafond qui indiquerait la voûte d'une ancienne entrée... En effet à l'extrémité de la trémie, on débouche dans une alvéole tapissée de grèzes indurées (figure 4): *a priori*, on serait déjà dehors<sup>4</sup>...

L'hypothèse de l'entrée des ours peut être validée, car elle est située très près de la surface. Si l'ours des cavernes, apparu vers 250 000 ans, a pu emprunter cette entrée, l'Homme ne l'a jamais connue ouverte. Lorsqu'il arrive dans la baume de Bret à la fin du Néolithique (de 2 700 à 2 300 ans avant J.-C.), seules les entrées murées du porche et de l'esplanade lui sont accessibles.



Photographie 8 :  
Empreintes  
de pattes  
d'un ours des  
cavernes.

Par ailleurs, aucun indice de fréquentation humaine n'a été découvert dans les galeries supérieures (réseau Félix Trombe). Certes, il existe des bassins d'eau (gours) bien alimentés dans cette partie de la grotte, mais l'Homme ne les connaissait pas (photographie 9).

✓Photographie 9: Gour profond à la cote -41.  
Cliché Jean-Louis Galéra

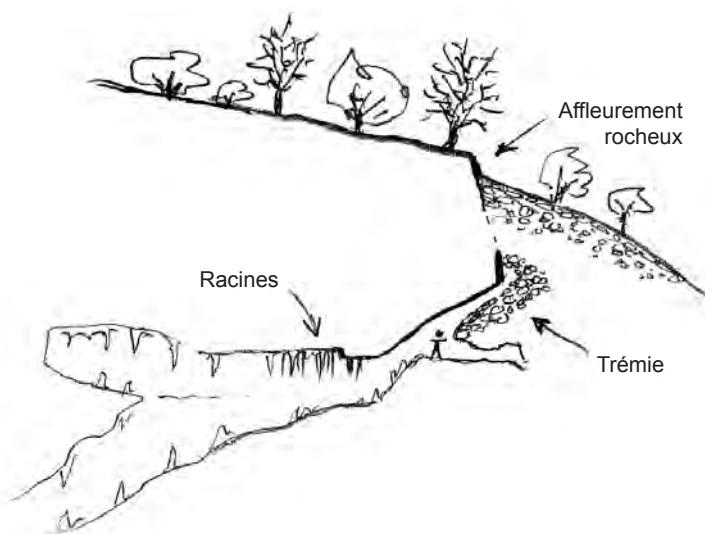
✓Figure 4:  
Coupe schématique de la galerie et du versant correspondant à l'ancienne entrée des ours.

### AMÉNAGEMENTS DE LA PARTIE ANCIENNEMENT CONNUE

Le 11 août 2022, une troisième sortie est dédiée à la topographie de la partie anciennement aménagée. Ce qui permet de mieux comprendre la fonction des différents murs, notamment celui qui sépare la partie bergerie, réservée aux animaux, du reste de la grotte.

### Nivellement et aménagement des espaces

Le terme de « partie anciennement connue » n'est applicable qu'aux seuls spéléologues du XX<sup>e</sup> siècle, car la grotte était connue des Néolithiques, au moins jusqu'au sommet du puits de 19 m. En effet, après l'étroiture désobstruée en 1985, on observe à main droite des galeries obstruées par des pierres. Ces pierres sont trop bien agencées pour y voir le produit d'un phénomène naturel. Il s'agit en fait d'entrées murées lors de la création d'une vaste esplanade en remblayant la partie située devant le porche (figure 5). Les hommes ont ainsi



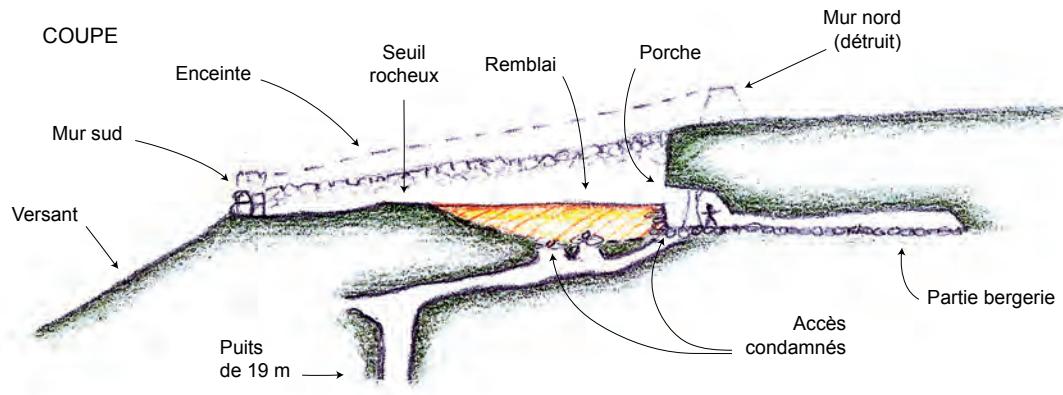


Figure 5:  
Croquis en  
élévation de  
l'esplanade  
remblayée et du  
porche (à droite).

Croquis du 5 octobre 2023

aménagé les espaces extérieur et souterrain afin d'améliorer l'habitabilité du site.

Une vaste esplanade a été entièrement remblayée par l'Homme; un seuil rocheux a dicté le niveau de celle-ci et obligé les hommes à édifier un mur de soutènement à l'intérieur du porche pour « ratrapper » le niveau du seuil (photographie 10).

Dans le même temps, d'anciens accès, situés entre le porche et la suite de la cavité (P 19), ont été condamnés par des murs. Un passage, entre le porche et la suite de la cavité menant au P 19, a été muré depuis l'intérieur de la grotte (photographie 11)...

Bien sûr, c'est largement insuffisant pour justifier le début d'une enquête policière « La grotte était fermée de l'intérieur », mais cela montre que la condamnation du passage a eu lieu lors de l'aménagement de l'esplanade. En effet, les hommes qui ont muré ce passage sont sortis par les entrées de l'esplanade. Par ailleurs, l'entrée actuelle du réseau était impénétrable, car en roche; elle a été entièrement désobstruée en 1985.

Cette condamnation des passages de la grotte est très étonnante, car la cavité aurait pu receler des ressources exploitables comme l'eau... Faut-il croire que cette ressource, indispensable au séjour des hommes, était disponible ailleurs? On verra que la condamnation pure et simple de certains passages évite que les animaux de la bergerie s'y perdent.

✓ Photographie 10:  
Le pilier rocheux  
et le mur de  
soutènement  
retenant le remblai  
de l'esplanade.

✗ Photographie 11:  
Obstruction  
intentionnelle  
d'un passage par  
des pierres entre  
le porche et la  
suite de la cavité  
menant au P 19.

## Partition de l'espace

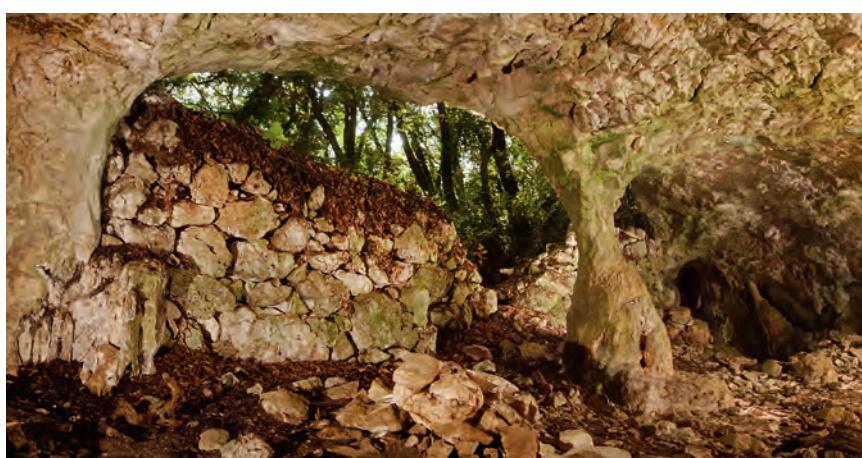
Une bonne observation commence par une topographie qui permet de parcourir et d'examiner les moindres recoins d'une cavité. La partie anciennement aménagée étant assez peu étendue et composée seulement de trois salles, quelques heures suffisent à lever le plan. En effet, lors de la première visite, la présence de murs dans les parties basses de la grotte avait attiré l'attention. Il fallait donc faire apparaître ces structures pour tenter de leur donner un sens (figure 6).

Intuitivement, ces structures constituées de grosses pierres sont attribuées aux premiers habitants du lieu: les hommes du Néolithique final. En effet, les parties basses de plafond ne sont pas habitables par l'Homme, mais peuvent parfaitement convenir à des animaux; c'est l'hypothèse d'une ancienne bergerie qui vient d'abord à l'esprit (Bourgeois, 2012).

## Le couloir et le mur de séparation

Un des murs de la partie basse de plafond est particulièrement remarquable, car il sépare les salles 2 et 3 (photographie 12).

Au sol, de grosses pierres matérialisent la base d'un mur ou plutôt d'une clôture qui canalisaient les animaux vers un espace dédié (salle 3). Ces grosses pierres pouvaient être surmontées d'une clôture faite de branches entrelacées; un plessis<sup>5</sup> laissant l'air circuler à l'intérieur de la cavité. Ce mur de séparation délimite un couloir reliant les salles 1 et 3, sans passer par la salle 2 (photographie 13).



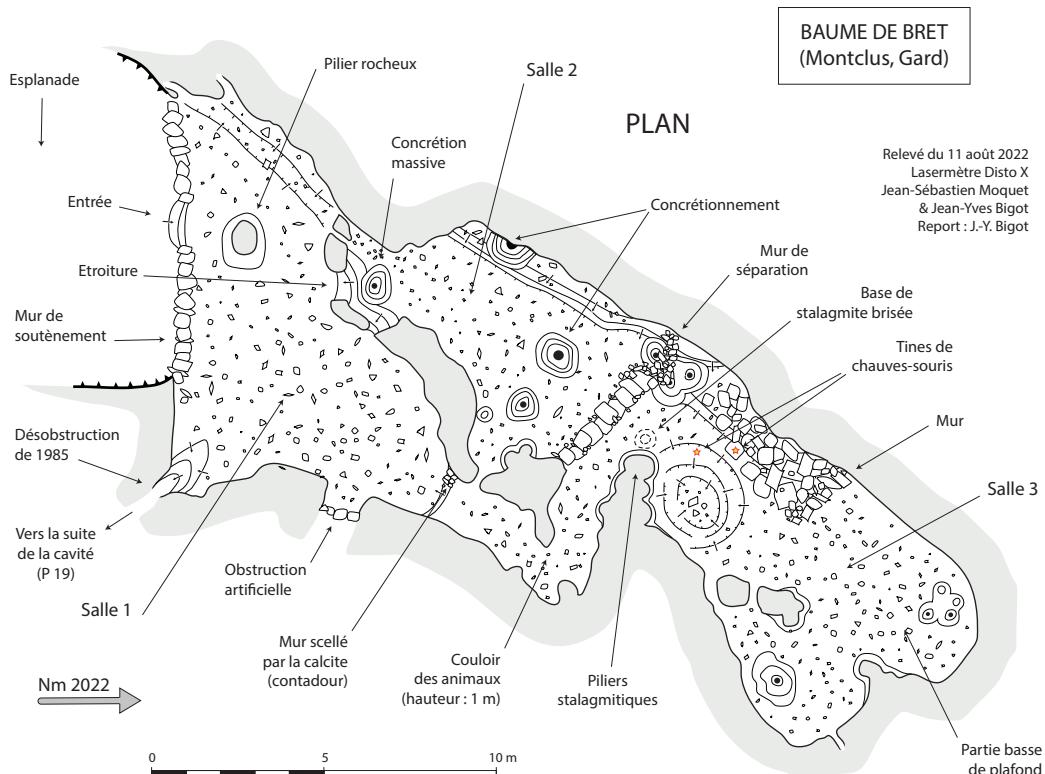
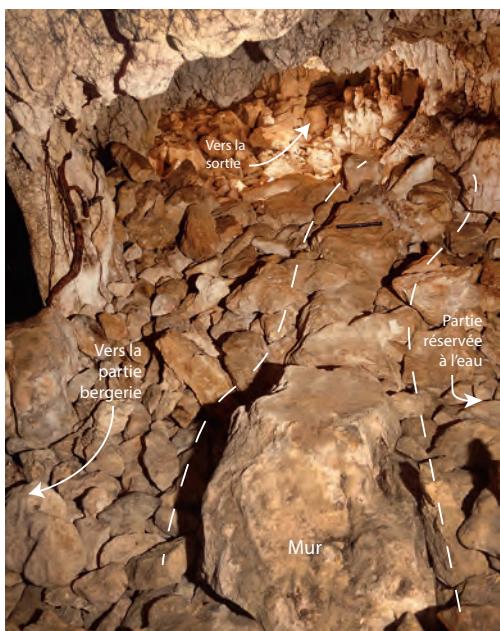


Figure 6: Plan de la partie préhistorique de la grotte de Bret.



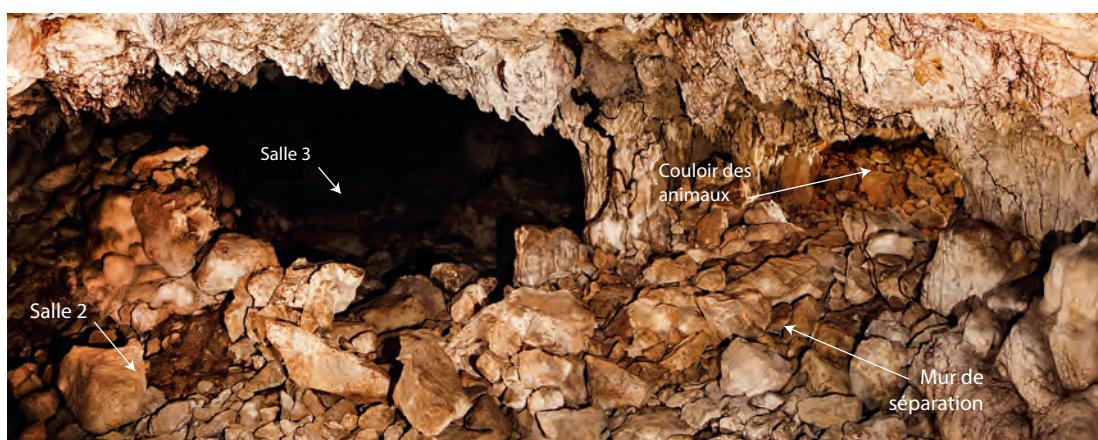
Photographie 12: Le mur de séparation, entre la partie réservée aux bêtes (salle 3) et celle réservée à l'eau (salle 2), dépasse encore du sol.

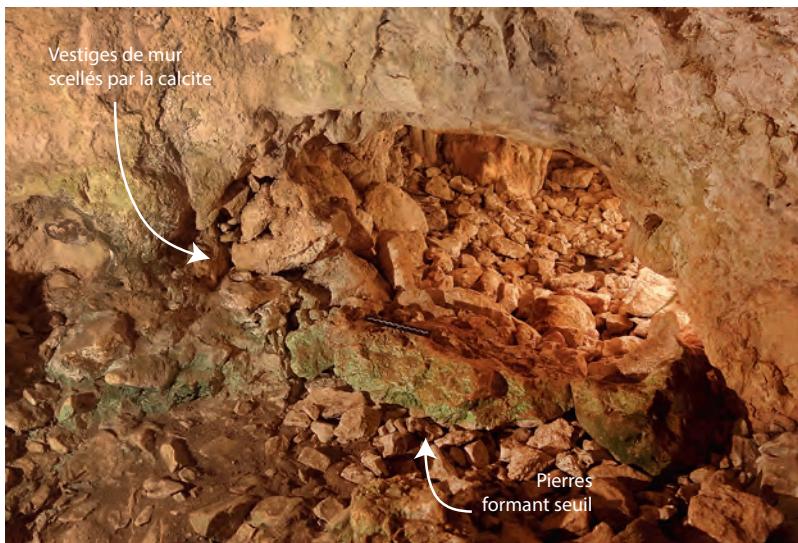
Photographie 13: Le mur de séparation (au premier plan) et le couloir (à droite) par lequel arrivaient les animaux.

L'entrée de ce couloir assez bas de plafond ( $h = 1 \text{ m}$ ) était aménagée comme l'indiquent les restes d'un mur dont quelques pierres sont encore scellées par la calcite (photographie 14). Ce mur était probablement flanqué d'une porte étroite qui permettait de compter les animaux. Cette porte avait l'avantage de ne laisser passer qu'une seule bête à la fois, ce qui permettait le comptage des animaux; d'où les noms de « contadou » ou « contadour »<sup>6</sup> donnés à ces entrées étroites.

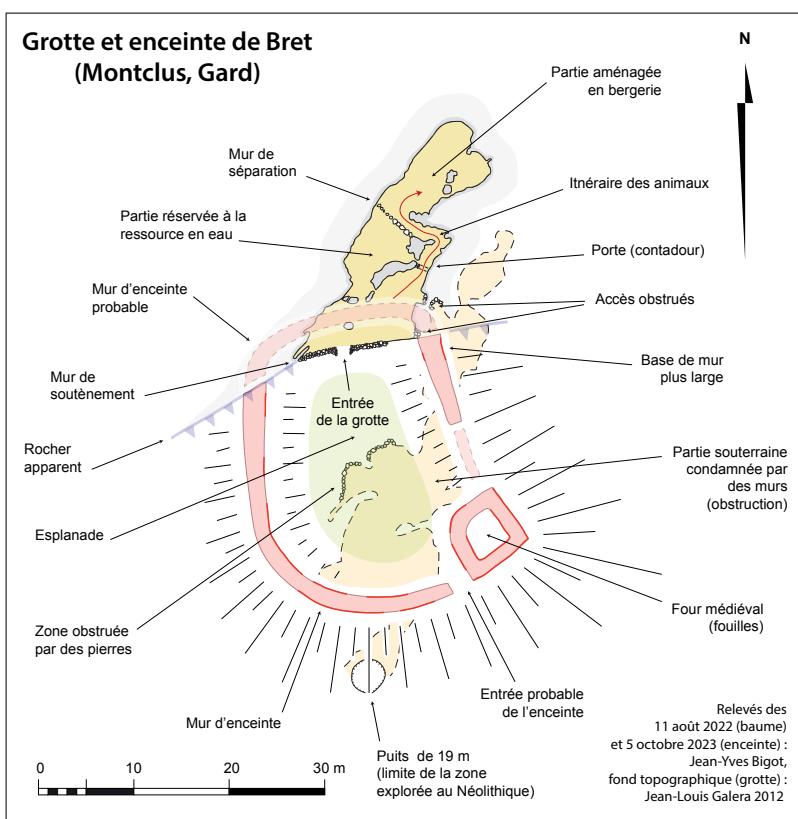
### L'usage réservé à la salle 2

Le mur de séparation est continu et ne comporte aucune ouverture; il semble qu'on ait voulu isoler la salle 2 des animaux pour lui réservé un usage particulier. Cette partition de la cavité en deux salles (2 et 3) aux accès distincts est intentionnelle, mais restait obscure. C'est lors des relevés topographiques que la présence de massifs de concrétions, aujourd'hui complètement secs, a été remarquée. En effet, ces massifs stalagmitiques indiquent que l'eau a coulé ici en abondance et





↑ Photographie 14 :  
Le « contadou »,  
entrée étroite  
permettant de  
compter les bêtes.  
  
← Photographie 15 :  
Les concrétions  
de la salle 2  
sont aujourd'hui  
complètement  
sèches, mais ont pu  
fournir l'eau dont  
avaient besoin les  
premiers occupants.  
  
↓ Figure 7 : Plan  
d'ensemble de  
l'enceinte et des  
parties anciennement  
aménagées de la  
baume de Bret.



que le site a pu constituer une ressource en eau à une période plus ancienne (Bigot, 2015).

Protéger cette ressource en eau tout en exploitant l'espace de la grotte a été une préoccupation des aménageurs : faire d'une pierre deux coups. On note la présence d'une concréction massive (photographie 15) près d'une ouverture livrant accès à la partie éclairée située sous le porche (salle 1). Un système de détournement de l'eau aurait pu rendre l'eau disponible directement depuis le porche.

## LA GROTTE DANS L'ENCEINTE DE BRET

Enfin, une dernière sortie est consacrée au relevé de l'enceinte : une construction indissociable de la grotte.

### Contexte archéologique

La partie anciennement aménagée de la cavité étant topographiée, il restait à la replacer dans son contexte. « L'oppidum » existe-t-il ou n'est-il qu'une fiction ? Le 5 octobre 2023, une ultime sortie est dédiée à cette question. Le but de la sortie est la reconnaissance du « village » ou de l'*« oppidum en bordure de la combe de Bret »* (GSBM, 1981, p.18). Une prospection soignée du plateau qui s'étend au-dessus de la grotte ne permet pas de découvrir les indices d'un village ou d'un oppidum. Il semble que le seul site d'importance soit l'esplanade de Bret ceinte par des murs. C'est également la conclusion de l'équipe qui a fouillé en 1974 le four médiéval qui se situe dans un coin de l'esplanade. En effet, la fiche du Service régional de l'archéologie (SRA) précise : « Quoique traditionnellement nommé « Oppidum » par les habitants de Montclus, nous n'avons pas trouvé en surface de preuve d'une occupation importante datant de cette époque (prospection sur l'ensemble du Serre). »

En 1974, un sondage archéologique de 9 m<sup>2</sup> a permis à Jean-Claude Bessac et au Groupe nimois d'exploration souterraine (GNES) de fouiller un four médiéval. Sur la fiche du SRA, trois périodes de fréquentation du site sont identifiées par des coches : « Fontbousse », « Fer II » et « Médiéval ».

### Examen de l'enceinte et du four

À l'intérieur de l'enceinte, quelques pierres « exotiques » (en grès et conglomérat) ont été apportées par l'Homme ; il s'agit de meules servant à broyer des céréales. On sait que les vestiges de la culture Fontbousse (Néolithique final) sont relativement courants dans les départements du Gard et de l'Hérault. L'association d'un four médiéval et d'un site contenant beaucoup de murs en pierre sèche n'est

pas de très bon augure, car les chaufourniers se sont généralement installés près des gisements de pierres calcaires (anciens villages, mégalithes, tumulus, etc.) qu'ils ont transformées en chaux. Ainsi d'importantes quantités de pierres ont pu disparaître entièrement du site. Généralement, le four était installé dans un point bas ce qui permettait de prélever toutes les pierres situées au-dessus jusqu'à 30 à 50 m à la ronde.

Cependant, les restes de murs qui bordent l'esplanade présentent des caractères intéressants (figure 7).

Tout d'abord, l'esplanade est close sur au moins trois côtés par des murs. Ces murs ont été édifiés dans le but de se protéger des prédateurs (ours, loups, etc.) et éventuellement des hommes. Le site n'a pas été choisi pour sa position défensive, mais parce qu'il offrait un abri et une ressource en eau. Il a donc été aménagé pour le rendre plus sûr. En général, les bases de murs sont larges afin d'atteindre une plus grande hauteur, notamment sur les côtés les plus difficiles à défendre. Curieusement, on note la présence de seulement trois murs visibles. En effet, un des côtés du site ne comporte pas d'indices de mur. Le côté nord, qui correspond au surplomb rocheux de la grotte, ne semble pas défendu.

Cependant, un indice permet d'imaginer un mur courant au-dessus du porche (figure 8). En effet, dans l'angle nord-est de l'enceinte, la base du mur semble très épaisse, alors qu'elle est située presque au sommet du plateau... L'épaisseur du mur est à cet endroit d'environ 2 m; cette large assise ne peut se justifier que si un mur s'élève à une certaine hauteur. Cette assise implique l'existence probable d'un mur nord au-dessus du porche. Un site quadrangulaire défendu sur seulement trois côtés n'aurait eu aucun sens.

Par ailleurs, le mur du four présente une construction en petit appareil; ce qui contraste avec le reste des murs, notamment avec le mur sud qui contient de gros éléments. En outre, il existe une anomalie dans l'implantation des murs: l'absence de symétrie. Il semble que le four médiéval ait été installé dans un coin (angle aigu) qui domine la pente. Le plan général de l'enceinte présente des arrondis, notamment dans l'angle sud-ouest. On peut faire l'hypothèse que l'angle sud-est du mur d'enceinte ait été complètement remanié lors de la construction du four médiéval.

## CONCLUSION

Si on tente de replacer la baume de Bret dans son contexte archéologique, on devine que l'histoire des hommes qui ont colonisé les plateaux calcaires méditerranéens est étroitement liée à la présence d'eau dans les grottes. Depuis le Néolithique, aucune installation n'est venue perturber le site, hormis le four à chaux médiéval dont l'implantation a été justifiée par la présence d'une grande quantité de pierres accumulées aux cours de périodes antérieures. Les hommes, installés dans l'enceinte, utilisaient des meules pour broyer des céréales qu'ils cultivaient probablement dans la combe de Bret toute proche.

L'examen d'une grotte hors de son contexte archéologique ou paléontologique n'a pas de sens, tout comme l'étude d'un site archéologique en grotte sans une approche spéléologique.

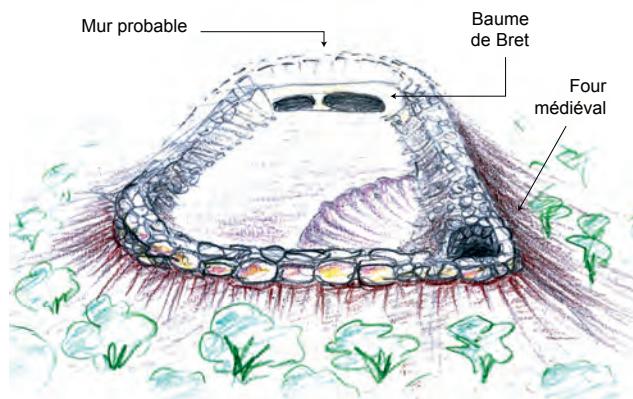


Figure 8: Vue en perspective de l'enceinte de Bret.

## REMERCIEMENTS

Je dois remercier Joël Jolivet pour les renseignements qu'il m'a fournis. Ainsi que Jean-Sébastien Moquet et Jean-Denis Klein pour l'assistance photographique et tous les membres du Groupe spéléologique Bagnols Marcoule (GSBM) qui m'ont accompagné dans la grotte.

## Bibliographie

- Bigot, Jean-Yves (2015):** *Traces & indices. Enquête dans le milieu souterrain. Contribution à la spéléo-archéologie et à la géoarchéologie*, 194 p.
- Bigot, Jean-Yves (2021a):** Compte rendu de sortie du 6 février 2021 dans la grotte de Bret, Montclus, Gard (Jean-Denis et Nathalie Klein, Joël Duley & Jean-Yves Bigot). 9 p. (inédit).
- Bigot, Jean-Yves (2021b):** Compte rendu de sortie du 27 février 2021 dans la grotte de Bret, Montclus, Gard (Guy Demars, Henri Graffion, Philippe Gertosio, Philippe et Nicolas Renou, Jean-Denis et Nathalie Klein, Joël Duley & Jean-Yves Bigot). 6 p. (inédit).
- Bigot, Jean-Yves (2022):** Compte rendu de sortie du 11 août 2022 dans la grotte de Bret, Montclus, Gard (Sara Guyot, Clara Grelie, Jean Loup Guyot, Jean-Sébastien Moquet, Ariane Payne, Siloë Moquet Payne, Jhan Carlo Espinoza, Clémentine Junquas & Jean-Yves Bigot). 4 p. (inédit).
- Bigot, Jean-Yves (2023):** Compte rendu de sortie du 5 octobre 2023 dans la baume de Bret, Montclus, Gard (Jean-Yves Bigot). 6 p. (inédit).
- Bigot, Jean-Yves; Bruxelles, Laurent; Audra, Philippe; Cailhol, Didier & Pallier, Céline (2022):** Bear claw marks in clay: differential conservation in caves harboring bat colonies. *Mas d'Azil, Sirach and Lare caves, France. 18<sup>th</sup> International Congress of Speleology - Savoie Mont Blanc 2022, Vol.V. Karstologia Mémoires n°25. Symposium 08 - Archaeology and Palaeontology in caves*, p.335-338.
- Bourgeois, Roger & Maryse (2012):** Baume de Bret. - *Spéléomag*, n°77, mars 2012, p.12-15.
- Jolivet, Joël (1986):** Grotte de Bret, réseau Aline Escobar. - *Bulletin du Groupe spéléologique Bagnols Marcoule*, n°12, p.42-47.
- Martinez, Alain (1982):** Grotte de Bret. - *Bulletin du Groupe spéléologique Bagnols Marcoule*, n°10, p.75.
- Martinez, Alain & Guyot, Jean Loup (1981):** A Montclus. - *Bulletin du Groupe spéléologique Bagnols Marcoule*, n°9, p.13-29.
- Mazauric, Félix (1903):** Le cagnon de la Céze. - *Bulletin de la Société d'étude des sciences naturelles de Nîmes*, n°31, p.1-23.

Toutes les illustrations sont de Jean-Yves Bigot, hormis lorsque le nom du photographe est indiqué

3. La baume de Bret, tout comme l'aven de l'Aspirateur situé 180 m plus à l'ouest, fait partie d'un ensemble alimentant faiblement une source située sous le moulin de Montclus, sans toutefois avoir un rapport direct avec la grosse source du Moulin issue des pertes de la baume Salène. En 2016, un effondrement survenu sous la route derrière le moulin, nous a fait prendre conscience qu'une confluence entre les deux apports d'eau se faisait seulement à ce niveau.

4. L'ouverture d'une deuxième entrée (« ancienne entrée des Ours ») n'est pas souhaitable, pour deux raisons. D'abord, parce qu'elle modifierait le climat et l'aérologie de la cavité par un courant d'air asséchant; ensuite, parce qu'elle entraînerait une surfréquentation préjudiciable à la conservation des traces paléontologiques.

5. Ancien français *plessis* (« entrelacement ») désignant une haie obtenue par plessage, un procédé qui consiste à entrelacer des branches.

6. En Provence, le toponyme « contadour » correspond à l'endroit où l'on compte les moutons.